

**POLITIQUE LINGUISTIQUE ET IDENTITE EN ALGERIE /
LANGAGE POLICY AND IDENTITY IN ALGERIA / POLITICĂ
LINGVISTICĂ ȘI IDENTITATE ÎN ALGERIA¹**

Résumé : Cette présente contribution se veut une approche de la situation sociolinguistique de l'Algérie indépendante à la recherche de son identité. C'est pourquoi, se trouvent aborder trois moments importants dans l'histoire de notre pays : la politique d'arabisation à la veille de l'indépendance, la co-officialisation de tamazight après une longue période de revendication identitaire et la compétition acharnée entre le français et l'anglais après le mouvement populaire du 22 février 2019.

Mots-clés : arabisation, politique linguistique, sociolinguistique, français, identité.

Abstract: This contribution is an approach to the sociolinguistic situation of independent Algeria in search of its identity. We address three important moments in the history of our country: the policy of Arabization after the independence, the co-officialization of tamazight as a result of a long period of identity claim and the fierce competition between french and english after the popular movement of february 22, 2019.

Keywords: arabization, language policy, sociolinguistic, French, identity.

Introduction

Une politique linguistique est l'ensemble des choix visant la gestion des langues sur un territoire donné. Si nous faisons mien la terminologie de Calvet(2009), nous pouvons distinguer deux genre de politique linguistique *in vivo* et celle *in vitro*. La première réfère à la gestion spontanée des langues dans la vie sociale des citoyens ; La seconde désigne l'intervention de l'Etat, souvent par des lois et des instructions, dans le domaine linguistique par la promotion d'une ou plusieurs langues comme langue nationale ou officielle, par la distribution des rôles et des fonctions à telle ou telle langue,...Emanant de l'Etat, donc d'un système politique, la gestion étatique des langues est souvent source de malaise, de conflit symbolique ou non entre les différentes communautés dans les territoires plurilingues car elle est liée aux principes fondateurs des pays, à leurs traits définitoires, à leur identité.

L'Algérie, notre pays, n'échappe pas à cette réalité, car elle était pour des siècles le berceau de plusieurs civilisations. Conscient de son histoire complexe et compliquée et des défis de la politique linguistique, nous traiterons dans les pages qui suivent la politique d'arabisation en tant qu'orientation de la jeune Algérie indépendante. Ensuite, nous parlerons de la co-officialisation de tamazight comme deuxième langue officielle à côté de l'arabe. Enfin, nous discuterons la gestion des langues en Algérie, essentiellement la place du français et de l'anglais, après le mouvement populaire du 22 février 2019.

1- Le monolinguisme de l'après-indépendance

Après 130 ans de colonisation française (1830-1962), dont sept ans et demi (1954-1962) de guerre cruelle, féconde de mots et de maux pour les Algériens, l'Algérie a trouvé son indépendance. Les décideurs politiques de l'époque ont jugé que l'indépendance ne soit pas accompli sans la récupération de l'identité algérienne dans son versant arabo-musulman, considérée comme seule et unique, d'où la mise en œuvre d'une politique linguistique dite d'arabisation.

L'arabisation, comme choix politico-linguistique, vise la proclamation de la langue arabe comme seule langue nationale et officielle ; c'est-à-dire comme seule langue bénéficiant

¹ Djamel Hamidi, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, djamelhamidi26@yahoo.fr

juridiquement d'un statut prestigieux, d'une reconnaissance officielle lui permettant de gérer les affaires de l'Etat : administration, éducation, justice, etc. Par cette orientation, la volonté était de secouer l'héritage colonial, et notamment la place de la langue française, langue dominante à l'époque dans tous les domaines.

« Le français était conçu comme une arme importante pour soutenir une politique d'expansion puisqu'il était offert aux colonisés comme la face culturelle, c'est-à-dire, à longue échéance, la plus profitable, d'une cynique action commerciale »

(Hagege cité dans Hamidi, 2016 :15).

La langue française a constitué un fort outil pour servir la machine coloniale d'où son introduction en tant que langue officielle et son implantation dans les nouvelles institutions étatiques de l'Algérie colonisée. Pour dire la politique d'arabisation, et à propos des pays maghrébins dont l'Algérie fait partie, Sini (2015 :153) écrit :

« A l'aube des indépendances maghrébines, on a entrepris de concrétiser l'une des options dominantes de l'idéologie nationaliste qui avait précédé ces indépendances : retrouver l'âge d'or de ces pays avant la colonisation française en gommant les empreintes coloniales, en général et le français, en particulier, auquel il était convenu de substituer à tous les niveaux de la vie administrative, culturelle, économique, etc., la langue de cet âge : l'arabe. »

Plusieurs arguments sont présentés en faveur de l'arabisation (Laroussi, 2003). L'arabe standard, langue à grand passé mythique, s'est présenté comme le meilleur moyen pour contrecarrer le français, par son poids littéraire, véhiculant le Livre Saint « Le Coran » pour les musulmans, donc l'arabe est vu comme langue sacrée.

« Des liens profonds s'établissent entre Islam et langue arabe. L'arabe est d'abord la langue de la révélation, du Coran, sa constitution comme langue savante, à partir d'un parler particulier, est liée aux nécessités de la conservation et de l'explication du message sacré. Or ce message est avant tout un message d'unité : proclamation d'un Dieu unique, mais aussi de l'unité des groupes, des tribus, des nations : unité qui se pense toujours comme une unité religieuse, venant se substituer à la multiplicité des ethnies et à leur antagonisme. »

(Grandguillaume, 1983: 37)

Le sacré joint le profane, par l'arabe aussi, le pouvoir voulait inscrire le pays dans la sphère du monde arabe, du panarabisme, courant idéologique laïc défendu par le président égyptien Djamel Abdennacer (1918-1970), entre autres, ayant pour objectif l'unification de tous les pays arabes, de l'océan au golfe, sous une seule Nation arabe. Pour appliquer cette politique, on a usé d'un arsenal de lois et de mesures nécessaires tels que l'arabisation progressive de l'administration, de l'enseignement, de l'espace public, ... Toutefois, la politique d'arabisation n'a pas eu les résultats attendus dans tous les secteurs vu la manière par laquelle elle était appliquée et la montée des revendications de la région kabyle appelant à la valorisation de l'amazighité comme composante essentielle de l'identité algérienne.

« ...la pluralité est niée et la diversité linguistique est considérée comme un germe de division menaçant une unité nationale ayant pour socle l'arabe et l'islam. Toute référence à la berbéricité est alors tenue pour un instrument au service de l'étranger et du néo-colonialisme. »

(Zenati, 2004 : 138)

Aussi, la rupture violente et radicale avec le « déjà-là », la marginalisation des variétés arabes et berbères, la non-qualification des enseignants et formateurs « importés » des

autres pays arabes comme l’Egypte et la Série,..., Tous ces facteurs, et d’autres, ont participé relativement à l’ échec de la politique d’arabisation

A ne pas oublier également que le français résiste et persiste dans plusieurs secteurs et institutions de l’Etat algérien, à l’image de l’administration, la santé, la recherche scientifique. Que l’on déclare ou non, elle a gardé son statut de langue de Sérail¹. Vous n’avez qu’à regarder les discours des présidents de la république et des hauts responsables, les correspondances officielles,..., pour comprendre la contradiction monumentale entre l’*in vitro* et l’*in vivo* (Calvet, 2009). Il est parlé par un nombre considérable d’Algérien et utilisé même dans les pratiques socio-langagières de la vie quotidienne comme l’a déjà montré plusieurs recherches conduites sur terrain (Hamidi, 20016 ; Chachou, 2011 ; Boussigua, 2008).

2- La co-officialisation Tamazight : récupération identitaire ou manipulation !

L’an 2016, l’Algérie a procédé à une révision constitutionnelle dont le nouveau était la promotion de tamazight comme langue officielle à côté de l’arabe.

« Article 1er. — L’Algérie est une République Démocratique et Populaire. Elle est une et indivisible.

Art. 2. — L’Islam est la religion de l’Etat.

Art. 3.2 — L’Arabe est la langue nationale et officielle. L’Arabe demeure la langue officielle de l’Etat.

Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la Langue Arabe.

Le Haut Conseil est chargé notamment d’œuvrer à l’épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu’à l’encouragement de la traduction vers l’arabe à cette fin. Art.

4.3 — Tamazight est également langue nationale et officielle.

L’Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Il est créé une Académie algérienne de la Langue Amazighe, placée auprès du Président de la République.

L’Académie qui s’appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

Les modalités d’application de cet article sont fixées par une loi organique. »²

Cette décision a été saluée par beaucoup d’observateurs, notamment par la Kabylie et les défenseurs de l’amazighité. Ceci dit, il ne veut en aucun cas dire que les habitants des régions arabophones s’affirment catégoriquement hostiles à cette décision. Les représentations des Algériens arabophones varient entre l’acceptation de cette langue comme composante essentielle de l’identité algérienne, qui doit être enseignée et utilisée largement, et entre le refus, alimenté par le sentiment de voir en cette langue un danger, une menace à l’unité territoriale du pays.

Cependant, la promotion est prise avec précaution car elle est vue par beaucoup d’activistes berbérophones comme une tentative par laquelle le pouvoir politique en place récupère en son compte les revendications de la région kabyle. Ils jugent également que les mesures

¹ A vrai dire, en Algérie, et depuis l’indépendance, il ya deux clans très puissants : Le premier est dit le clan arabisant qui s’appuie sur les valeurs de la civilisation arabo-musulmane et défend la langue arabe tout en défendant un projet de société conservateur et réformiste ; le second est le clan dit francisant, d’inspiration francophone et occidentale, défend la langue français et appelle à la diversité culturelle, linguistique, etc.

² - *La constitution de l’Etat algérien* sur le site <https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>, consulté le 20 août 2020.

prises sont insuffisantes car le statut de « langue national et officielle » implique qu'on l'octroie tous les moyens permettant sa promotion réelle *in vivo*.

3- La gestion des langues après le mouvement populaire du 22 février 2019

Après le mouvement populaire du 22 février 2019 refusant le cinquième mandat de l'ancien président A. Bouteflika et réclamant une réforme radicale dans la vie du citoyen algérien, la donne semble changer sur le plan linguistique. Plusieurs voix, essentiellement du clan arabisant, prennent des positions haineuses face au français, langue, pour eux, dépassée par les mutations du monde actuel qui avance l'anglais comme langue d'échange, de technologie et de commerce internationale. Dans son modèle gravitationnel, Calvet explique la situation linguistique mondiale ainsi :

« Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais) gravitent ainsi une dizaine de langues super-centrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc.) autour desquelles gravitent cent à deux cents langues centrales qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques¹. »

Ces propos de Calvet expliquent bel et bien le statut de l'anglais à l'échelle mondiale et la concurrence, voire de la guerre (CALVET, 2005), entre les langues car elles ne constituent pas seulement un moyen de communication mais constitue aussi une arme pour véhiculer les normes et spécificités culturelle et identitaire.

Des directives officielles ont été adressées aux différents services des institutions étatiques pour encourager l'utilisation de l'anglais à la place du français dans les correspondances, dans les sites électroniques, etc., C'est le cas, à titre d'exemple, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui a applaudi cette démarche pour une meilleure visibilité scientifique des universités algériennes car la langue anglaise est la langue de grandes revues scientifiques de renommée internationale. La mise en œuvre de cette orientation nécessiterait la disposition des moyens nécessaires, logistiques, humains, ..., pour assurer une transition harmonieuse.

Toutefois, la réalisation de ce projet doit s'orchestrer purement sur des fondements scientifiques objectifs, loin de la manipulation idéologique ou politique de la question qui ne peut aboutir qu'à un règlement de compte. L'utilité du français ou de l'anglais pour le citoyen algérien, l'apport de l'une ou de l'autre à l'université, au commerce, à l'innovation technologique, à la production littéraire et artistique, etc., Ce sont ces paramètres, et d'autres, qui doivent être pensés pour faire de chaque choix linguistique un facteur de prospérité aux peuples et non une source de malaise et de haine.

« Défendre ou promouvoir pourquoi, et pour quoi faire? Nous partirons du principe que les langues, produit de la pratique sociale, sont au service des hommes, et non pas l'inverse, et que pour décider de défendre, protéger ou combattre une langue il faut d'abord savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs, quelle est sa fonction sociale. Pour savoir s'il faut laisser les choses telles qu'elles sont ou s'il faut tenter de les aménager, il nous faut donc nous interroger sur les besoins linguistiques des gens et sur les fonctions sociales des langues qu'ils utilisent: la gestion politique des langues passe par l'analyse de leurs fonctions pratiques et/ou symboliques. »²

Conclusion

Que peut-on dire de l'Algérie de l'an 2020 ?

¹ Calvet L.-J., « Mondialisation, langues et politiques linguistiques », document Pdf disponible sur : <http://www.gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf.P.2>. Consulté le 15 mai 2020.

² Calvet L.-J., « Mondialisation, langues et politiques linguistiques », document Pdf disponible sur : <http://www.gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf.P.3>. Consulté le 15 mai 2020.

La question linguistique en Algérie semble en lien profond avec l'identité et se trouve instrumentalisée, souvent, pour ne pas dire toujours, par les différents courants idéologiques. Dans l'esprit des uns et des autres, le versant linguistique est d'un poids non-négligeable qui pourrait servir leurs projets de sociétés rêvées. Toutefois, 58 ans après l'indépendance, nous sommes, aujourd'hui plus qu'hier, devant une responsabilité historique impliquant la nécessité de penser à une sorte de réconciliation linguistique, qui prend en considération de la diversité, seule voie pour éviter les conflits et construire l'Algérie de demain

Bibliographie

Boussigua, A., 2008, « Mise en mots de l'espace urbain algérois : entre signalétique linguistique et mémoire sociolinguistique », mémoire de magister sous la direction de KARA ATIKA Yasmine, Alger, École Normale Supérieure de Bouzaréah.

Calvet, L.-J., (2009), *La sociolinguistique*, Paris, Hachette.

Calvet L., 2005, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

Chachou, I., 2011, « Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistique », thèse de doctorat en science du langage sous la co-direction de Blanchet Ph. et Lounici Assia, Mostaganem, Université Ibn Badis.

Calvet, L., « Mondialisation, langues et politiques linguistiques », document Pdf disponible sur : <http://www.gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf>. Consulté le 15 mai 2020.

Hamidi, D., 2016, « La centralité linguistique du français dans l'affichage publicitaire de la ville de Médéa en Algérie », In *Revue indonésienne de la langue française Francisola* n°1, juin 2016, Indonésie, <http://ejournal.upi.edu/index.php/FRANCISOLA>, consulté le 26 mars 2020, Pp. 12-18.

Granguillaume Gilbert, 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

La constitution de l'Etat algérien sur le site <https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>, consulté le 20 août 2020.

Laroussi, F., 2003, « Glottopolitique, idéologies linguistiques et État-nation au Maghreb ». *Revue Glottopol*, 1(1), 139-150. Repéré à <http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol>. Consulté le 20 juillet 2020

Sini, Ch., 2015, *Cours de sociolinguistique*, Tizi-Ouzou, Editions l'Odyssée.

Zenati J., 2004, « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 74 | 2004, mis en ligne le 28 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/4993> ; DOI : 10.4000/mots.4993.

Djamel Hamidi, enseignant-chercheur en sciences du langage à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie). Il conduit des recherches portant sur les politiques linguistiques en Algérie et dans le monde. Il s'intéresse aussi à la littérature francophone et à la didactique des langues étrangères. Il est en parallèle formateur en développement personnel et en réussite scolaire, habilité par le Centre Algérien de Coaching et d'autres centres de formation internationaux à former des formateurs (T.O.T)